

# TABLE DES MATIERES

●	<b>RESSOURCES ASBL</b> .....	<b>7</b>
	1.1 Le Conseil d'Administration .....	7
	1.2 Le comité d'accompagnement .....	8
	1.3 L'équipe .....	8
	1.4 Les partenaires .....	9
●	<b>CONTENU DE LA MISSION 2005-2007</b> .....	<b>11</b>
	2.1 Les valeurs et la vision du réseau .....	11
	2.2 Les missions Région wallonne et Région bruxelloise .....	11
	<i>Les 5 axes des missions régionales</i> .....	11
●	<b>L'EVOLUTION GLOBALE DU RESEAU</b> .....	<b>15</b>
	3.1 Les avancées significatives .....	15
	3.2 La situation en chiffres .....	16
	<i>Le nombre d'entreprises, leurs statuts et leurs agréments</i> .....	16
	<i>Les emplois en Wallonie et à Bruxelles</i> .....	16
	<i>Les filières</i> .....	18
	a - Le textile .....	20
	b - Les DEEE (informatique compris) .....	21
	c - Les encombrants .....	23
	d - Emballages (PMC et papiers-cartons), bois, déchets verts, métaux et déchets de construction .....	25
	3.3 La labellisation du secteur .....	27
	<i>Contexte</i> .....	27
	<i>Le projet « référentiel » et ses objectifs</i> .....	27

●	<b>STRUCTURER LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES</b> .....	<b>29</b>
	4.1 DEEE et informatique .....	29
	<i>Négociations avec Recupel - signature des conventions juillet '06</i> .....	29
	<i>Démarches pour l'accès au gisement et à la documentation technique</i> .....	29
	<i>Coopération entre acteurs</i> .....	30
	a - DEEE hors IT .....	30
	b - IT .....	30
	<i>Professionnalisation au sein du groupe electroREV</i> .....	30
	a - Mise en place d'une procédure d'audit .....	30
	b - Centralisation de la documentation technique .....	31
	c - Autorisations et agréments .....	31
	4.2 Le secteur des valorisables encombrants .....	32
	<i>Contexte</i> .....	32
	a - Qu'entend-on par « encombrant » ? .....	32
	b - Modes prédominants de collecte et de traitement .....	32
	c - Le réemploi en fonction des modes de collecte .....	33
	<i>Collecte sélective écrémante : le cas de la zone IPALLE</i> .....	35
	a - Introduction .....	35
	b - Présentation du projet de regroupement d'acteurs sur la zone IPALLE .....	35
	c - Enjeux du projet .....	36
	d - Évaluation et perspectives .....	37
	e - Création ou maintien de l'emploi .....	39
	f - Visibilité du projet et population touchée par celui-ci .....	40
	<i>Collecte sélective non écrémante : la Ressourcerie Namuroise</i> .....	40
	a - Genèse .....	40
	b - Activité opérationnelle .....	41

c - Le projet design et relookage .....	42
d - Premiers résultats et évaluation après un an d'activité .....	43
<i>Conclusion et perspectives</i> .....	46
a - Plus-value environnementale .....	46
b - Plus-value sociale .....	46
c - Plus-value sociétale .....	47
d - Création de chiffre d'affaires .....	47
● <b>L'ACTION D'INTERFACE</b> .....	<b>49</b>
5.1 Avec le secteur public .....	49
5.2 Avec les villes, communes et intercommunales .....	49
5.3 Avec le secteur associatif .....	50
● <b>LES ACTIONS DE COMMUNICATION</b> .....	<b>53</b>
6.1 La communication avec les membres .....	53
6.2 Les publications .....	53
<i>RESSOURCES Magazine</i> .....	54
<i>RESSOURCES Infos</i> .....	54
<i>Autres publications</i> .....	55
6.3 Les événements .....	55
<i>Colloque sur la gestion des encombrants</i> .....	55
<i>Week-end du réemploi 2005 et 2007</i> .....	56
● <b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>59</b>
● <b>LES MEMBRES DE RESSOURCES</b> .....	<b>61</b>

## INTRODUCTION

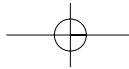
**D**urant ces deux dernières années, le réseau RESSOURCES s'est sensiblement consolidé. Le nombre d'emplois actifs dans le secteur est passé de 1487 ETP début 2005 à 1639 ETP début 2007, ce qui correspond à une croissance d'environ 15% du nombre d'emplois – hors bénévoles – même si le réseau a enregistré un départ au nombre de ses membres (de 56 à 55 membres). Les tonnages collectés quant à eux sont passés de 83 670 tonnes à 90 044 tonnes, ce qui correspond aussi à une augmentation de 7,6% en termes de volume collecté. Cette évolution, limitée à première vue, est pourtant le reflet du nouveau dynamisme qui souffle sur le secteur.

La période 2005-2007 a été pour le réseau, une période de remise à niveau de nos objectifs, tant vis-à-vis de nos membres que vis-à-vis des nouvelles politiques mises en place par les régions au niveau de l'environnement, de l'emploi et de manière générale dans le fil rouge du développement durable.

Cette nouvelle dynamique a été soutenue par un renouvellement partiel de l'équipe avec un accroissement important de nos pôles de compétence.

Par ailleurs, la mise en route de nouveaux projets en matière de qualité de service (réflexion sur un référentiel, développement du label electroREV...), l'intensification de notre communication autour du réemploi, le soutien à de nouvelles filières (bois énergie, plastiques...), l'essaimage des expériences de ressourcerie et de collecte/valorisation des encombrants sont autant de dossiers qui nous ont mobilisés dans le double objectif de soutenir la croissance de nos membres et d'accroître les quantités collectées, réutilisées, recyclées ou valorisées.

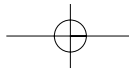
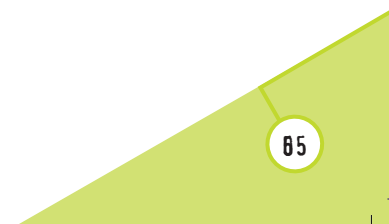
Il serait erroné cependant de croire que l'avenir du réemploi et du recyclage réside uniquement entre les mains des entreprises concernées. Vu la position charnière de l'économie sociale, entre les secteurs privé et public, il relève également de la responsabilité des pouvoirs publics d'encourager le développement des filières et de construire un cadre réglementaire permettant aux entreprises d'économie sociale d'entrevoir leur développement sur le long terme. L'intégration de clauses pour promouvoir le réemploi et le travail avec l'économie sociale est un point de passage essentiel. Sans cette prise de conscience, l'évolution sera lente et difficile, voire impossible. Ce défi, nous sommes en train de le relever ensemble depuis plus de 8 ans.



L'évolution est tangible, mais bien du chemin reste encore à parcourir. Le moment est venu maintenant de passer à la vitesse supérieure. Il est indispensable, d'une part, que le cadre réglementaire d'agrément et de financement du secteur voie le jour en Wallonie, à l'instar des régions flamande et bruxelloise et, d'autre part, que les entreprises poursuivent une professionnalisation en profondeur de leurs services. Ces deux conditions sont indissociables et essentielles pour apprécier à court et à moyen terme un développement substantiel du réseau.

**Thibaut Jacquet**

Directeur du réseau RESSOURCES



# LE PETIT MONDE DE RESSOURCES...



# RESSOURCES asbl

## 1.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

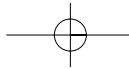
Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration est élu pour deux années. Ci-dessous figurent les noms des administrateurs élus pour la période 2005-2007.

### Le Conseil d'administration (avril 2005 - mai 2007)

Thibaut Jacquet (Retrival)	Président depuis mars 2002
Salvatore Vetro (Terre)	Vice-président (président ad interim jusqu'en mai 2007)
Julien Coppens (Les Petits Riens)	Trésorier
Ariane Hermans (De Bouche à Oreille)	
Jean-Marc Vandenberghe (FAR-MTM)	
Jean Hompesch (Sofie)	
Bouchaïb Samawi (Droit et Devoir)	
Mauro Laï (Rappel)	
Bernard Goffinet (CF2000)	
Marc Detraux (Handipar)	

### Le Conseil d'administration (mai 2007 - ...)

Salvatore Vetro (Terre)	Président
Julien Coppens (Les Petits Riens)	Trésorier
Ariane Hermans (De Bouche à Oreille)	
Michel Simon (Sofie)	
Bouchaïb Samawi (Droit et Devoir)	
Mohamed Beguenani (AID Tubize)	
Bernard Goffinet (CF2000)	
Marc Detraux (Handipar)	
Gino Galloo (Giga Services)	



## 1.2 LE COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

### Le comité d'accompagnement 2005-2007

Alain Ghodsi

Anne Dumont

Dominique Delhauteur

Dimitri Coutiez

Yves Cenné

Salvatore Vetro

Premier attaché –Office Wallon des Déchets

Représentant le Ministre de l'Environnement

Représentant la Ministre de l'Action Sociale

Représentant le Ministre de l'Economie et de l'Emploi

Inspection des Finances

Président de RESSOURCES

## 1.3 L'ÉQUIPE

### L'équipe de RESSOURCES (2007)

Vincent De Grelle

Thibaut Jacquet

Paule Decamp

Nathalie Schadeck

Thierry Valentin

Etienne Daloze

Nathalie Mathieu

Tanguy Ewbank

Christine Coradossi

Directeur (jusqu'au 30/09/2006)

Directeur (depuis le 1/01/2007)

Gestion administrative

Chargée de mission

Chargée de mission

Chargé de mission

Chargée de communication (depuis le 22/10/2007)

Data Manager

Juriste

### Personnes ayant participé à la mission 2005-2007

Véronique L'Hoir

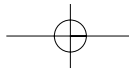
Damien Staquet

Annick Hoornaert

Chargée de mission

Chargé de communication

Chargée de communication



## 1.4 LES PARTENAIRES

### Réseaux et organismes de représentations

Koepel Van Kringloopcentra (KVK)  
ENVIE (France)  
Réseau des Recycleries et Ressourceries (France)  
Réseau des Ressourceries du Québec  
Réseau des fermes et jardins solidaires  
RREUSE  
Recupel  
FEGE  
COPIDEC  
IPALE  
INTRADEL  
BEP  
Réseau Eco-Consommation  
CRIOC  
Inter-Environnement Wallonie  
Réseau Financement Alternatif  
CREDAL  
SAW-B  
SYNECO  
Espace Environnement  
Institut Eco-conseil  
Union Wallonne des Entreprises  
Extra-Muros (France)  
Le Mouvement Wallon pour la Qualité  
Chambre de Commerce et d'Industrie de Namur



CINO AXES...

# CONTENU DE LA MISSION 2005-2007

## 2.1 LES VALEURS ET LA VISION DU RÉSEAU

RESSOURCES est un réseau de référence, diversifié et pluraliste, dynamique et ouvert, rassemblant des entreprises d'économie sociale de Wallonie et Bruxelles qui, par leurs activités de récupération et de recyclage au niveau local, contribuent de manière efficace et efficiente à lutter contre le gaspillage des ressources et la marginalisation sociale.

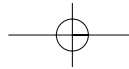
La mission du réseau RESSOURCES consiste à assurer le développement et la professionnalisation de ses membres en améliorant leur visibilité et leur cohésion, en les représentant auprès des instances extérieures, en encourageant des collaborations avec les différents acteurs de la vie socio-économique, et en les mobilisant autour de projets novateurs et fédérateurs.


## 2.2 LES MISSIONS RÉGION WALLONNE ET RÉGION BRUXELLOISE

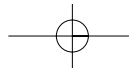
### Les cinq axes des missions régionales

En 2005, le Ministre de l'Environnement, en accord avec le Gouvernement, renouvelait l'octroi à l'ASBL RESSOURCES d'un subside de 266.700 euros l'an, pour 2 ans, afin d'accomplir la mission suivante, articulée en 5 axes qui s'inscrivent pleinement dans les axes stratégiques généraux du réseau :

**Axe 1.** RESSOURCES coordonne les entreprises d'économie sociale actives dans la récupération et le recyclage, autour d'actions susceptibles de contribuer au développement de ce secteur, tant en termes d'activités nouvelles que d'emplois et de tonnages de déchets collectés, réutilisés, recyclés et valorisés. Pour ce faire, il pourra notamment accompagner des projets de contrat-programme sectoriels, identifier des projets de recherche vers des activités et produits nouveaux et innovants, etc.



- 
- Axe 2.** RESSOURCES, par sa fonction d'interface, établit des synergies, partenariats et collaborations avec les pouvoirs publics (Région, communes, intercommunales) et l'ensemble des agents économiques (industries, fédérations, instituts de recherche), nécessaires au développement de l'économie sociale de la récupération et du recyclage.
  - Axe 3.** RESSOURCES rédige des propositions de développement des activités du secteur de l'économie sociale de la récupération et du recyclage, et émet des avis permettant d'intégrer l'économie sociale dans les différents projets proposés par les partenaires publics et privés.
  - Axe 4.** RESSOURCES maintient et développe une base de données sur les activités du secteur et son évolution
  - Axe 5.** RESSOURCES favorise la visibilité du secteur et la cohésion de ses membres, en développant une communication entre les opérateurs du réseau et envers les partenaires publics et privés, au moyen d'actions et d'outils de communication appropriés.



*Recyclage des déchets de bois.  
Un créneau encore peu exploité  
par l'économie sociale.*



*En 2005, 15.000 tonnes de déchets  
PMC ont été gérées au centre de  
tri de SITEL. C'est en été, lors des  
fortes chaleurs, que le centre doit  
gérer le flux le plus important d'em-  
ballages de boissons sur l'année.*



## TROIS PRINCIPALES FILIERES...



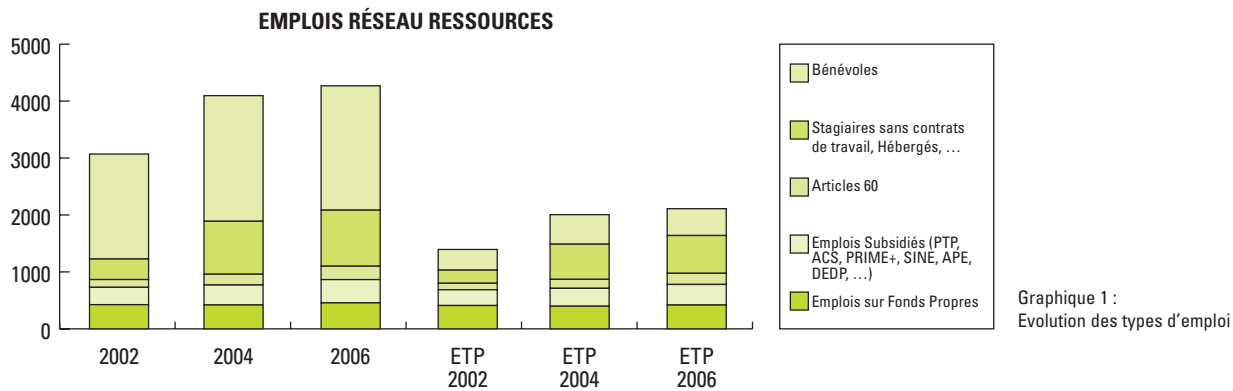
# EVOLUTION GLOBALE DU RESEAU

## 3.1 LES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

**La période 2005-2007 s'est caractérisée par la consolidation de RESSOURCES.** Depuis fin 2004, l'équipe a évolué et s'est spécialisée dans nos différentes sphères de compétences. En outre, une personne supplémentaire a été engagée en 2006 comme conseillère juridique à mi-temps, faisant passer l'équipe de 7 à 8 personnes. Les trois chargés de missions en poste actuellement sont chacun responsable d'une des trois filières 'réemploi' couvertes par le réseau : le textile, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les encombrants valorisables.

De 2005 à 2007, le nombre de membres actifs est passé de 56 à 55 entreprises de terrain et s'est maintenu à 7 membres de soutien, soit au total 62 membres. Cependant, en date du 1<sup>er</sup> juin 2007, 5 nouveaux membres potentiels ont posé leur candidature à RESSOURCES.

Le nombre total d'emplois salariés en Régions wallonne et bruxelloise, est passé quant à lui de 1.486,68 équivalents temps plein (ETP) début 2005 à 1.638,97 ETP début 2007. Une stagnation du nombre de membres correspond ainsi à une croissance d'environ 15% du nombre d'emplois enregistrés au réseau.



La fin de cette programmation 2005-2007 voit aussi se concrétiser le lancement de la mise en place d'un référentiel de qualité pour les membres actifs dans la collecte et la revente de biens de seconde main. Notons par ailleurs que, dès la rentrée de septembre, plusieurs membres s'engageront afin d'être reconnu avec un label courant 2008.

Par ailleurs, RESSOURCES est en train de développer ses compétences en matière de qualité, notamment via un nouveau projet INTERREG, nommé « Valeurs Ajoutées » en collaboration avec EXTRA MUROS à Roubaix en France, le CPAS de Fleurus et le Kringloop de Roeselare.

## 3.2 LA SITUATION EN CHIFFRES

### Le nombre d'entreprises, leurs statuts et leurs agréments

Sur les 55 acteurs de terrain composant le réseau RESSOURCES au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 45 ont leur siège social en Wallonie pour 10 sur le territoire de Bruxelles-Capitale.

Le réseau en Wallonie est composé de 31 ASBL, de neuf sociétés commerciales dont 8 coopératives et une société anonyme, et de cinq associations de CPAS.

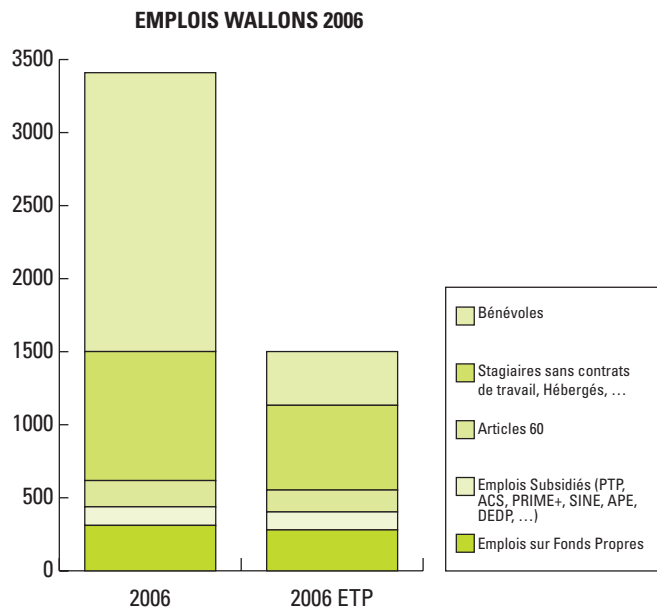
En ce qui concerne les agréments, la fédération regroupe six Entreprises de Travail Adapté (ETA), dix Entreprises de Formation par le Travail (EFT), sept Entreprises d'Insertion (EI), deux Organisations Non Gouvernementales (ONG) et un Organisme d'Insertion Socio-professionnelle (OISP).

### Les emplois en Wallonie et à Bruxelles

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres agrégés en matière d'emploi. Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, en Région wallonne, tous statuts confondus (salariés, bénévoles...), 3.410 personnes étaient recensées travaillant dans les entreprises de la fédération, représentant 1.501 ETP. Parmi ces 3.410 personnes, 1.501 ont un contrat de travail ou de stage correspondant à 1.132 ETP.

Notez que pour les associations d'origine bruxelloise telles que La Poudrière, Oxfam Solidarité et Les Petits Riens, nous avons distingué cette fois la part d'activité réalisée par ces dernières en Région wallonne. Ces données expliquent l'importance des emplois en Région wallonne au regard des rapports précédents.

On retrouve en Région bruxelloise, 858 personnes actives dans le secteur ce qui représente 609,39 ETP. Parmi ces 858 personnes, 584 bénéficient d'un contrat de travail ce qui correspond à 505,97 ETP.



Graphique 2 : Détail 2006 des emplois en Région wallonne

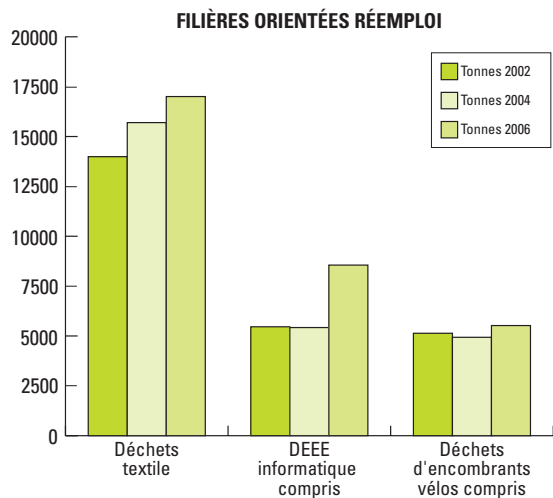


Graphique 3 : Détail 2006 des emplois en Région bruxelloise

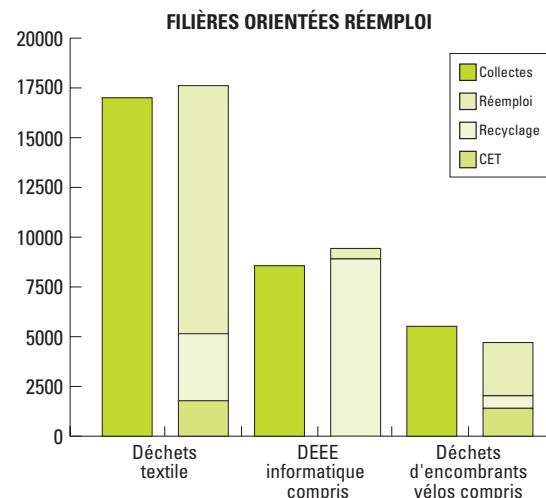
## Les filières

Les activités des membres de RESSOURCES ont été découpées en filière afin de pouvoir donner une image parlante du réseau. Ce découpage a d'ailleurs présidé à la structure du nouveau site Internet du réseau qui présente en détail notre secteur d'activité (<http://www.res-sources.be>). Trois types de filières peuvent être identifiés.

- Les filières potentiellement porteuses en termes de réemploi pour lesquelles nous avons développé des projets de structuration et de professionnalisation (textile, DEEE et encombrants).
- Celles, axées sur le recyclage, qui se caractérisent par des gros volumes de collectes mais avec un pouvoir de réutilisation limité (papier/PMC, bois et déchets verts).
- Celles, plus petites dites 'en développement', qui concernent d'autres produits valorisables (liège, vélos...).

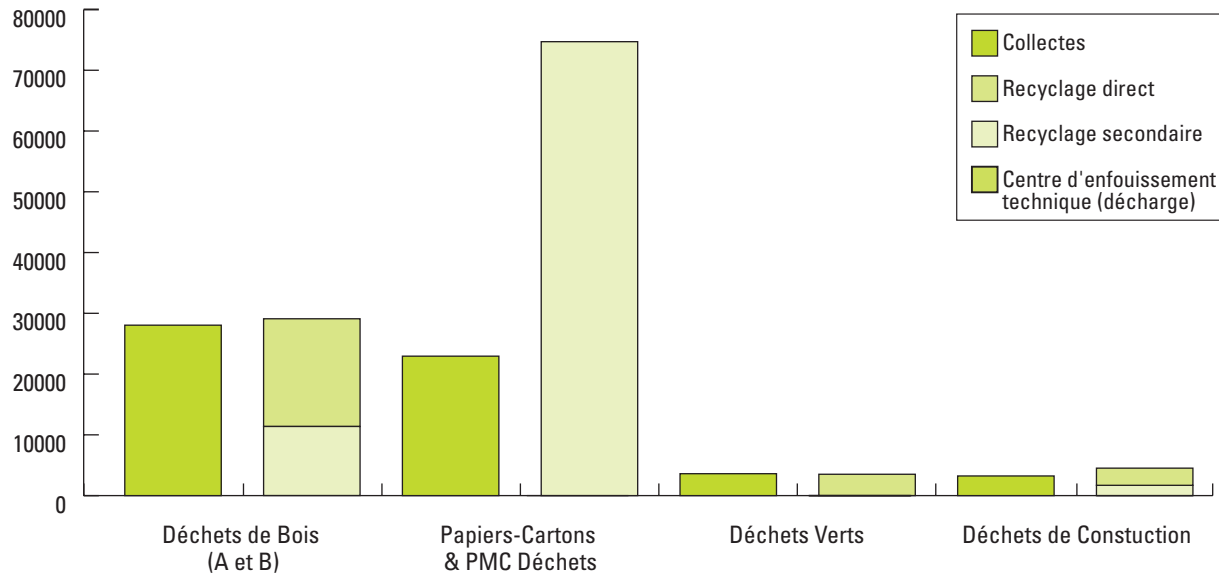


Graphique 4 : Evolution de la collecte dans les filières orientées réemploi



Graphique 5 : Détail 2006 des collectes et traitements des filières axées sur le réemploi

### FILIÈRES ORIENTÉES RECYCLAGE



Graphique 6 :  
 Détail 2006 des collectes et des traitements des filières axées sur le recyclage

Pour les filières axées sur le recyclage, nous distinguons un recyclage direct lorsque le bien récupéré est valorisé dans une destination similaire à son origine (ex : palettes de bois) et un recyclage secondaire lorsque le bien subit d'importantes transformations (ex : valorisation énergétique du bois).



*L'activité de tri recèle encore un important potentiel de création d'emplois à condition d'être soutenu dans notre lutte contre les effets de la baisse de qualité collectée.*

### **a - Le textile**

Le textile concerne 16 membres du réseau à des degrés divers. Le volume collecté globalement atteint les 17.000 tonnes par an, dont plus de 9.000 tonnes rien que pour l'association Terre. 12.316 tonnes sont collectées sur la Région wallonne et 4.419 tonnes le sont en Région bruxelloise. L'exploitation des produits collectés se répartit comme suit :

- 10% du gisement est vendu dans des magasins de seconde main en Belgique (la crème)
- 10% du gisement n'est pas trié en interne et directement revendu (vente de l'original)
- 40% du gisement est exporté en tant que fripes
- 25% du gisement est recyclé en tant que chiffon ou autre valorisation matière (effilochage...)
- 15% du gisement est rebuté

### b - Les DEEE (informatique compris)

En 2006, principalement grâce au développement du projet electroREV (marque de garantie des appareils électroménagers de seconde main), les 18 membres de la filière « déchets d'équipements électriques et électroniques » ont collecté en Wallonie 7.831 tonnes d'appareils en fin de vie. En région bruxelloise, on recense une collecte de 286 tonnes de DEEE. Les 7 associations présentes dans le groupement electroREV ainsi que les 5 centres de transbordement régional (CTR) d'économie sociale, ont ramassé à elles seules 5.340 tonnes, soit près de 70 % de l'ensemble du tonnage. En 2006, ces derniers ont réhabilité l'équivalent de 157 tonnes d'appareils.

En 2006, les membres bruxellois de RESSOURCES ont collecté 326 tonnes de matériel informatique et reconditionné 147 tonnes. Les principaux acteurs sont OXFAM, CF2M et les Petits Riens.

L'informatique en Région wallonne représente une collecte de 118 tonnes auxquelles il convient de rajouter les 1.200 tonnes d'écrans CRT recyclées par Galloo Samawi Recycling Technology. 77 tonnes sont reconditionnées et vendues sur le marché de la seconde main, principalement par trois acteurs : Droit et Devoir, Giga Services et l'antenne namuroise d'Oxfam Solidarité.

*Les CTR d'économie sociale brassent des volumes importants de DEEE.*



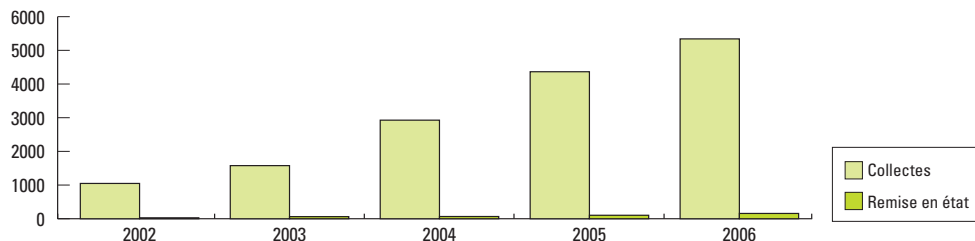
Chiffres :

Les volumes de collecte et de réemploi montrent une belle progression, même si des freins existent : accès au gisement limité pour Electro-Secours, Trans'Form, NSS-Tech et Les Petits Riens, détournement d'une part importante par le circuit des ferrailleurs, rémunération Recupel insuffisante, malgré une indexation qui la porte à 104,46€/T pour 2007.

Filière DEEE (electroREV + CTR ES)	2005	2006	Progression
Collecte en tonnes	4.365	5.340	18%
Réemploi en tonnes	103	157	34%
Réemploi en unités (GB + TV)	1.890	3.099	39%

Tableau 4 :  
Détail de la filière DEEE hors IT (Recupel)

#### TONNAGE DEEE : COLLECTE ET RÉEMPLOI



Graphique 7 :  
Evolution annuelle des tonnages collectés et triés + parties envoyées en réemploi

Les tonnages collectés par les CTR (5.183 tonnes) sont beaucoup plus importants que ceux des autres centres de réparation effectuant une collecte sélective des DEEE mais avec un taux de réemploi inférieur à 2%, en moyenne. Malgré leur impact positif sur les tonnages de réemploi en valeur absolue (100 tonnes), leurs chiffres ont donc un impact négatif sur le taux de réemploi global qui se situe à 3%, malgré des taux de réemploi dans les centres de réparation sans CTR dont la moyenne se situe à 35%.

Il faut donc distinguer deux métiers au sein de ce secteur : un métier mixte de regroupement et de réparation (taux de réemploi : 2%) et un métier de spécialiste en réparation (taux de réemploi : 35%).

*L'activité de la Ressourcerie Namuroise a connu un succès immédiat avec un tonnage en augmentation permanente dès le premier mois de l'activité. 72 tonnes ont été collectées en 2005 et 315 tonnes en 2006.*



### c - Les encombrants

En Wallonie, 16 structures œuvrent majoritairement dans le réemploi des encombrants. A noter que l'activité de ces membres s'exerce dans une vision multifilières et comporte des flux dans les filières textile et DEEE également. Ne seront comptabilisés ici que les encombrants hors DEEE et textile.

En 2006, deux métiers se distinguent :

- deux organisations collectent de manière non écrémante (RCYCL à Eupen et La Ressourcerie Namuroise) et sont rétribuées pour leur travail ;
- la majorité des autres récoltent des dons de manière écrémante et gratuite (Emmaüs Ghlin, Le Bric, Le 210, La fourmilière, La Poudrière, de Bouche à Oreille, Le Plein Air, Caritas Groupe, l'Eglantier, L'Outil, Le Carré, Solidarité Aubange, les antennes wallonne des Petits Riens et de OXFAM-Solidarité).

Le tableau 4 présente les performances en matière d'encombrants, sériées selon le mode de collecte énoncé ci-dessus. Ces tonnages reprennent le mobilier, les bibelots, objets en métal ou articles sanitaires et de chauffage. Ceux-ci représentent 70% de l'activité de ces membres, auquel il faut ajouter le textile (6%) et les électroménagers (24%). Ces deux catégories sont traitées dans les chapitres « textile » et « DEEE ».

	Collecte écrémante gratuite	Collecte globale rémunérée	Tous types de collecte
Collecte (tonnes)	1.629 T	1.025 T	2.654 T
Réutilisés (%)	62 %	14 %	43 %
Recyclé (%)	16 %	62 %	34 %
CET/Incinération (%)	22 %	24 %	23 %

Tableau 5 : Ratio en matière de collecte des traitements de type mobilier, à l'exclusion des DEEE et textile. On distingue nettement deux types de métiers.

Le secteur encombrants « pèse » donc 2.654 tonnes en Wallonie, ce qui peut s'avérer bien faible en regard des quantités collectées par d'autres acteurs du secteur privé et public. La plupart des opérateurs travaillent dans une optique de survie, ce qui explique les quantités traitées. La rémunération, même faible, provoque une croissance significative des tonnages : deux membres collectent à eux seuls pratiquement les mêmes quantités que leurs collègues non rémunérés. Il est évident que les schémas de réemploi sont inversés : tout comme pour le secteur DEEE, la rémunération de l'activité provoque une modification du processus dans le sens d'une mixité : passage d'une spécialisation exclusive réemploi vers une complémentarité réemploi/recyclage.

En Région bruxelloise, avec des acteurs reconnus comme La Poudrière, L'Armée du Salut, Les Petits Riens et Oxfam Solidarité, on recense quelques 2.184 tonnes collectées selon le modèle de collecte écrémante gratuite. La présence historique d'acteurs renommés et un important soutien aide le secteur à être bien présent. Par contre au niveau des performances, on retrouve les même ratio qu'en wallonie à savoir 60% de réutilisation, 18% de recyclage matière et 22% de mise en rebut.

#### d - Emballages (PMC et papiers-cartons), bois, déchets verts, métaux et déchets de construction

Si ces activités sont réalisées par un plus petit nombre de membres (une quinzaine au total), elles drainent des tonnages autrement plus conséquents. A titre d'exemple, l'entreprise Tri-Terre à Herstal traite 56.883 tonnes de papiers-cartons pour compte de tiers. De son côté, Filbois et Retriaval ont collecté 26.072 tonnes de bois usagés. Ces deux filières représentent pour le réseau un volume d'activité de plusieurs dizaines de milliers de tonnes de matière, in fine, recyclées.

Dans le domaine des déchets verts, deux entreprises développent des activités tournées davantage vers la notion de service à la population à l'échelle très locale. Toutes deux travaillent en partenariat avec leur commune : L'Essor avec la Ville de Thuin et BISA avec la Ville d'Eupen.



*En 2005, 57.000 tonnes de papier-carton ont été traitées par Tri-Terre*

En matière d'emballages, si TERRE représente la majorité du tonnage pour une activité essentiellement industrielle (en collaboration avec SITA), l'entreprise Recma traite 15.384 tonnes de PMC pour le compte de l'intercommunale INTRADEL. Solidarité Aubange, quant à elle, développe une activité locale axée sur un travail plus manuel.

Toutefois, ces filières, importantes en volume, sont encore très marginales en termes d'activités dans le réseau. Elles pourraient se développer si davantage d'entrepreneurs prenaient l'initiative de créer des entreprises dans ce secteur.

### 3.3 LA LABELLISATION DU SECTEUR

#### Contexte

De l'étude réalisée par le CRIOC en septembre 2005, il ressort une méconnaissance des acteurs du réemploi et de leurs services par les consommateurs. Les points de vente sont caractérisés par une offre peu attractive. La force de vente manque parfois de professionnalisme. Et la collecte des produits ne paraît pas suffisamment performante. Les recommandations du CRIOC mettent l'accent sur les besoins de communication, de formation et de professionnalisation du secteur du réemploi.

Les membres de RESSOURCES ont pris conscience de l'importance de développer une image forte et positive de ce secteur. Lors de l'Assemblée générale de RESSOURCES en mars 2006, ils étaient demandeurs de nouveaux outils favorisant la cohésion du réseau.

#### Le projet « référentiel » et ses objectifs

Dès lors, RESSOURCES désire développer pour ses membres un label de reconnaissance fort reposant sur des normes strictes de qualité et un système d'audits (contrôle croisé). Le référentiel – outil de développement interne – bénéficiera d'un impact externe : pouvoirs publics, clients, stakeholders, ...

L'objectif du projet est d'apporter au secteur professionnalisme, cohérence et notoriété, tant pour les consommateurs que pour les pouvoirs publics. De la collecte à la vente, en passant par la revalorisation, les entreprises labellisées répondront à des normes, vérifiées par des audits. Outillées par des formations et un guide de bonnes pratiques pour permettre leur amélioration continue, elles utiliseront des outils de communication communs pour renforcer l'image forte et cohérente du secteur.



EN TRAVAUX...



# STRUCTURER LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES

## 4.1 DEEE ET INFORMATIQUE

### Négociations avec Recupel - signature des conventions juillet '06

Les négociations avec Recupel ont abouti à la signature de conventions régissant la collaboration avec RESSOURCES et ses membres. Il s'agit des documents suivants :

- Convention cadre RESSOURCES-KVK-RECUPEL
- Contrat CTR
- Accord de collaboration entre un centre de réemploi et un CTR

Même si cela constitue une avancée significative, dans la formalisation de la collaboration, de nombreuses demandes des centres de réemploi doivent encore être satisfaites :

- accès aisé à un gisement de qualité et en quantités suffisantes
- accès à la documentation technique (plateforme internet Tradeplace ou solution équivalente)

La signature des contrats a également officialisé une augmentation de la rémunération à la tonne pour les CTR : elle est passée de 89,5€ à 101,3€ en 2006 et à 104,46€ en 2007.

### Démarches pour l'accès au gisement et à la documentation technique

Des contacts fréquents ont été entretenus avec Recupel pour tenter de faciliter l'accès au gisement. Malgré une bonne volonté évidente de Recupel, nous sommes toujours dépendants de celle de nos interlocuteurs. Des contacts ont également été pris avec Carrefour, Electrolux et Krefel qui n'ont apporté aucun résultat tangible. Des contacts plus positifs en termes de résultats ont été pris avec Bosch Siemens Home Appliances et Eurocenter.

## Coopérations entre acteurs

### a. DEEE hors matériel informatique (IT)

La question de l'accès au gisement est toujours une préoccupation majeure pour les acteurs de la filière ne disposant pas d'un CTR. C'est dans cette optique que des partenariats existent ou se développent entre certains membres.

### b. IT

Dans le cadre du projet initié par les Ministres Dupont et Van Velthoven, lors du Conseil des Ministres de juin 2006, visant à lutter contre la fracture numérique en confiant les ordinateurs déclassés des SPF et des SPP à l'économie sociale, RESSOURCES a élaboré une proposition de service.

Cette proposition regroupe les membres de la filière IT et logistique de RESSOURCES, ainsi que des partenaires flamands, afin d'assurer une coordination pour la prise en charge professionnelle de ce gisement qui représente potentiellement de 7.500 à 10.000 ordinateurs par an.

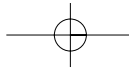
## Professionalisation au sein du groupe electroREV

### a. Mise en place d'une procédure d'audit du respect des engagements :

Depuis la mise en place du groupe electroREV, le suivi des engagements est réalisé au sein du groupe, de manière informelle. Avec le temps et l'extension du groupe, il est nécessaire de mettre en place une démarche systématique. RESSOURCES développe une procédure d'audit avec les membres.

#### Objectifs visés :

- 1) Processus d'amélioration continue.
- 2) Contrôle des engagements des membres.
- 3) Grands axes : traçabilité, production (référentiel technique), vente (service à la clientèle, garantie, prix...), respect de la réglementation.



A travers les échanges qui ont lieu au sein du groupe, le développement d'un guide des meilleures pratiques identifiées dans le réseau apparaît comme un outil pertinent.

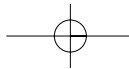
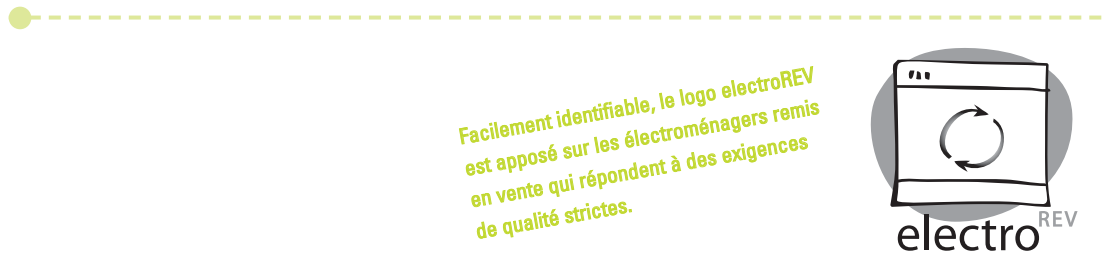
### b. Centralisation de la documentation technique :

Au cours de l'été, RESSOURCES a évalué avec les membres electroREV la plateforme Internet utilisée par Envie, en France. La conclusion de l'évaluation fut nuancée mais aboutit à la décision de focaliser nos efforts sur Tradeplace.

A propos des codes-pannes, la connaissance de la signification des codes-pannes est de plus en plus indispensables pour pouvoir envisager une réparation. Cette information n'est pas reprise dans les modes d'emploi et n'est pas accessible au grand public. Seuls les réparateurs agréés y ont accès. Ne pas disposer de ces informations est une menace pour le secteur du réemploi.

### c. Autorisations et agréments :

RESSOURCES a entrepris un processus d'inventaire et de sensibilisation de ses membres aux différentes autorisations et agréments nécessaires pour la prise en charge et le transport des DEEE et assiste ses membres dans les procédures à accomplir.



## 4.2 LE SECTEUR DES VALORISABLES ENCOMBRANTS

### Contexte

#### a. Qu'entend-on par « encombrant » ?

La définition est opérationnelle et varie selon le type d'acteur et ce, d'autant plus que des législations spécifiques s'appliquent à des flux particuliers de déchets qui suivent une filière qui leur est propre.

Pour les acteurs d'économie sociale, les encombrants recouvrent tout ce qui est encore réutilisable ou recyclable. On parle plutôt de « valorisable » et cette catégorie comprend donc le mobilier, les vélos, les jouets, les petits articles d'équipement ou de décoration, les livres, les portes et même les DEEE. La difficulté de leur gestion provient du caractère multimatière de ce type de produit.

#### b. Modes prédominants de collecte et de traitement

Pour la plupart des acteurs industriels gestionnaires de déchets (intercommunales-IC, secteur privé), deux modes de collecte des encombrants ménagers sont retenus : la collecte ponctuelle en porte à porte (PAP) en camion à benne tasseuse et l'apport volontaire aux parcs à conteneurs (PAC).

COÛTS POUR L'ANNÉE 2007 (IBH-CADETS) EURO/T		
<b>Collecte</b>	<b>Type</b>	
Encombrants	PAP	100
Encombrants (hors bois et inerte)	PAC	55
Bois	PAC	55
Inerte	PAC	55
<b>Sous-total coût collecte encombrant</b>		<b>61</b>
<b>Coûts de transfert</b>		<b>2,6</b>
<b>Tri-broyage des encombrants</b>		<b>20</b>
<b>Traitement thermique (moyenne)</b>		<b>66</b>
<b>CET classe II</b>		<b>60</b>
<b>Total thermique - CET</b>		<b>149-144</b>

Les entreprises electroREV :  
Electro-secours, Les Petits Riens,  
NSS Technique, R.App.EL, SO.F.I.E.,  
Trans'Form



Ces modes de collecte deviennent de plus en plus sélectifs mais ne permettent pas le réemploi de la fraction « valorisable ». En effet, sur base des chiffres de l'Office wallon des Déchets, sur les 156.228T d'encombrants recensées en 2004 en Wallonie, 45% sont triées et broyées et 55% directement traitées en CET. Ce mode de gestion est fortement générateur de coûts, comme en témoigne le tableau ci-contre. Ces coûts sont couverts de façon collective par la population via la taxe déchet.

### c. Le réemploi en fonction des modes de collecte

L'économie sociale (ES) teste des méthodes alternatives de gestion favorisant un réemploi de la fraction valorisable. L'enjeu est de pouvoir accéder à un gisement « valorisable », d'en maintenir les possibilités de réemploi par une maintenance adéquate et d'obtenir une rétribution au coût réel et complet : il s'agit d'offrir un service environnemental répondant à une demande.

La réutilisation est incluse dans le service, en tant que mode de valorisation, ainsi que la sensibilisation délivrant des messages de type préventif (l'achat seconde main évite l'achat du neuf).

### *1. Le réemploi au PAC*

La tendance actuelle des gros acteurs est de miser sur l'apport volontaire au PAC, qui voient leurs capacités d'accueil approcher de la saturation. Plusieurs tests de récupération au sein même des PAC ont été menés, à Namur (PAC de Naninne), dans le Luxembourg belge (PAC de Bertrix)... Les résultats ont montré des résultats mitigés.

Ce système, qui a pourtant fait ses preuves en France, n'a pas été retenu. Les entreprises d'économie sociale (EES) se sont tournées vers la collecte à domicile, pour laquelle ils disposent de compétences et d'une logistique qui a fait ses preuves.

### *2. Le réemploi lors de pré-collecte en porte à porte*

Actuellement encore, les déchets ménagers « encombrants » collectés à domicile finissent le plus souvent en décharge, même après un épisode de tri. Ces collectes sont de plus en plus sélectives et tendent vers une disparition pure et simple, vu leur coût prohibitif. Ceci conduit à un service moindre à la population, pour un coût élevé et une solution somme toute relativement expéditive (100% de mise en décharge ou incinération).

L'ES a tenté de récupérer une fraction réutilisable lors de pré-collectes, un camion plateau passant avant la collecte en benne tasseuse pour y retirer la quintessence du valorisable. Plusieurs essais pilotes menés en 2002 et poursuivis jusqu'en 2004 sur l'entité de Namur et dans le Hainaut ont démontré un intérêt très variable de ce type de collecte : les résultats peuvent varier de 0 à près de 30% de valorisable. Cette variabilité est un frein financier majeur.

### *3. Le réemploi lors de collectes personnalisées*

**Deux modes de collecte personnalisée permettant le réemploi existent au sein de RESSOURCES :**

- collecte sur appel téléphonique, non sélective (encombrants, DEEE, textiles mélangés), écrémante (uniquement le réutilisable selon les critères internes de l'entreprise de collecte).
- collecte sur appel téléphonique, non sélective (encombrants, DEEE, textiles mélangés), non écrémante (même des matière recyclables sont reprises : le bois, le métal...).

Pour l'ES, même si le revenu moyen d'une tonne de produit revendu oscille entre 750 et 850€/T, les coûts de collecte et de traitement du non réutilisable compliquent l'équation. De plus en plus, l'ES doit exiger la rémunération de son service de collecte afin de couvrir ses coûts.

## Collecte sélective écrémante : le cas de la zone IPALLE

### a. Introduction

En 2005, le tonnage collecté par les membres de RESSOURCES était de 2.032 tonnes, dont 46% a été réutilisé, soit 924 tonnes. 70% de la collecte (1420 T) concerne le mobilier et autres bibelots, dont 59% est réutilisé. Les DEEE constituent 24% du tonnage global, mais la réutilisation est très faible : 6% en moyenne. Le textile représente 6% du tonnage et est réutilisé à 42%, le reste est recyclé. Rapporté à la population wallonne, le taux de collecte est de 0,67 kg/hab.an et celui réutilisé est de 0,3 kg/hab.an. La plupart des membres pratiquent ce genre de collecte et ce, à titre gratuit pour le citoyen. Aucun n'est rémunéré pour ce service à la collectivité, hormis sur la zone IPALLE durant l'année 2006.

### b. Présentation du projet de regroupement d'acteurs sur la zone IPALLE

Trois entreprises membres de RESSOURCES se sont regroupées de façon formelle pour prêter un service de collecte sélective d'encombrants ménagers réutilisables sur le territoire couvert par l'intercommunale IPALLE. Ces entreprises s'engagent à réaliser cette prestation de manière collective et solidaire, sous la coordination de RESSOURCES et à valoriser les encombrants, de façon prioritaire par leur remise en service ou leur réutilisation, à défaut par recyclage matière.

La récolte se fait au domicile des habitants, après prise de rendez-vous sur appel téléphonique. Le service est gratuit pour la population du Hainaut occidental, pour autant que les objets soient déposés au rez-de-chaussée, aucun frais ne sera réclamé lors du ramassage.

Une convention d'un an a été signée le 1<sup>er</sup> janvier 2006 entre les prestataires d'économie sociale et leur mandataire, IPALLE. Le montant du financement se base sur la quantité valorisée par les entreprises prestataires et est fixé à 75€/T.

### c. Enjeux du projet

Depuis juin 2004, différentes rencontres ont permis de débroussailler le terrain et de discuter des enjeux mutuels des prestataires et du mandataire (tableau 6). Il s'agit de la première expérience de partenariat à ce jour entre une intercommunale et des EES, il est donc nécessaire de construire la confiance et de tester le projet sur une base minimaliste qui pourrait être élargie par la suite.

IPALLE	Prestataire d'économie sociale
<p>Prestation d'un service inexistant actuellement : couverture du territoire par une offre conjuguée et professionnelle (activité se différenciant du bénévole)</p> <p>Possibilité de contrôle: outil de suivi des flux</p> <p>Opération nulle financièrement: rétribution des tonnages d'encombrants au prorata des coûts d'incinération évités</p> <p>Type de déchets concernés : les encombrants au sens strict :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bibelots et petits objets exclus, puisque non acceptés dans les PAC</li> <li>- vélos, matériel de chauffage, et tout objet métallique exclu, puisque facteur de recette</li> <li>- sanitaire exclu, puisque défini dans la catégorie « inerte »</li> </ul>	<p>Rémunération d'une prestation de service environnemental permettant une pérennisation et une professionnalisation des activités</p> <p>Partage équitable du territoire permettant une collecte de qualité</p> <p>Amélioration de la notoriété via une communication conjointe avec l'appui d'IPALLE</p> <p>Type de déchets concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les encombrants au sens large, collectés historiquement par les opérateurs : bibelots et petits objets compris, vélos, sanitaire et matériel de chauffage</li> <li>- le textile: représentant un fort pourcentage des collectes</li> <li>- les DEEE réparés et revendus avec garantie de qualité electroREV, non couvert par l'asbl RECUEPEL</li> </ul>

Tableau 6: Enjeux des prestataires d'ES et du mandataire, IPALLE en matière de gestion des déchets et d'activité.

Les déchets exclus de la convention sont les DEEE réutilisés, la politique d'IPALLE étant de placer RECUPEL devant ses responsabilités en matière de paiement du coût réel et complet de la gestion des DEEE et d'inciter les opérateurs à les gérer par les canaux propres à RECUPEL.

A l'origine exclue de la convention, la réutilisation du textile a néanmoins été rémunérée dès le premier comité d'accompagnement, l'intercommunale appréciant le service qui est d'une ampleur non négligeable pour ce type de déchet posant réellement problème. Le taux de rétribution est plus faible que pour les encombrants (57€/T).

Au delà de la convention, IPALLE propose des tarifs préférentiels pour les rebuts encombrants et textiles apportés à l'incinérateur. D'autre part, les produits soumis à obligation de reprise : PMC, verre, papiers/cartons sont repris gratuitement dans les PAC, moyennant une inscription préalable, ce qui permet à IPALLE d'ouvrir une fiche par asbl pour assurer un suivi des flux.

Pour des raisons évidentes de gestion des partenariats, IPALLE demande un interlocuteur unique. C'est RESSOURCES qui assure le suivi des liens entre membres et qui dispatche la rétribution vers ses membres.

#### d. Évaluation et perspectives

En matière d'évaluation, le dispositif veut rassembler tous les éléments qui permettront d'objectiver leur plus-value sociale, tout en ne la limitant pas à une création d'emplois, mais également environnementale et économique. Les secteurs textile et DEEE ont toute leur pertinence dans les objectifs sociaux et environnementaux des membres, même s'ils n'étaient pas considérés comme prioritaires par IPALLE.

L'évolution du projet a été globalement positive au regard des objectifs fixés en novembre 2005 (tableau 8) en matière de collecte et de création d'emploi. Néanmoins, il faut déplorer la fermeture de l'antenne des Petits Riens en novembre 2006 pour raisons économiques.

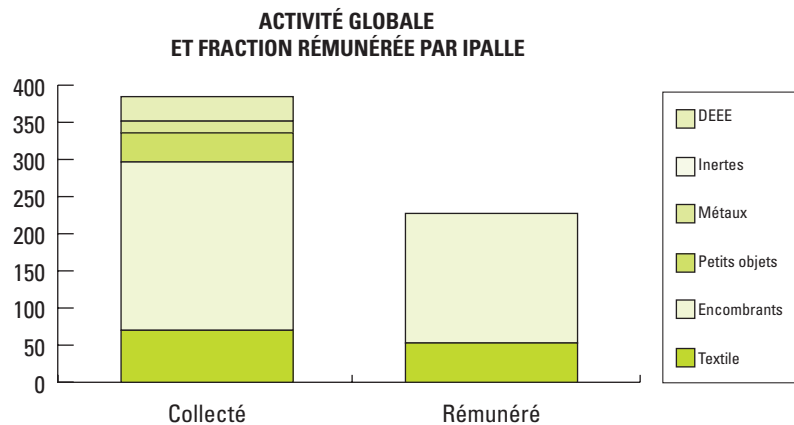
Depuis le début de la convention, les opérateurs assurent un suivi des flux collectés et les chiffres sont transmis régulièrement à RESSOURCES qui les analyse.

**Total collecté** : 386 tonnes (soit 1,1kg/habitant de la zone IPALLE), dont :

- 59% d'encombrants subsidiables par IPALLE
- 18% de textile
- le reste étant constitué de fractions n'aboutissant jamais en incinération (DEEE, métaux, inertes) ou n'étant pas comprise dans la définition de l'encombrant (petits objets).

Le taux de rebutage moyen est de 23% pour les encombrants et 26% pour le textile.

Le total des encombrants collectés, soit 227 tonnes, rapporté au tonnage d'encombrants aboutissant aux PAC de la zone en 2006 (7.140 tonnes), en représente 3%. Il est évident qu'il faut développer l'activité des membres existants ou étoffer le réseau existant par de nouveaux opérateurs.



Graphique 8 :  
Activité globale et détail de la rémunération IPALLE

Représentation des quantités collectées et traitées par les 3 acteurs de la zone IPALLE, représentant près de 400 tonnes de produits. En parallèle, figurent les deux fractions considérées comme rétribuables: les quantités de textile et de mobilier revendus. Sont exclus les petits objets, les objets contenant du métal, les objets pouvant se retrouver dans le container « inerte » et les objets représentant une source revenus via l'asbl RECUPEL (DEEE).

Un effort de professionnalisme a été effectué chez les opérateurs. Les membres comptent sur une communication conjointe avec l'intercommunale pour assurer un développement de l'accès au gisement. Il n'en reste pas moins que les membres sont confrontés aux réalités d'une zone rurale et étendue avec une densité de population particulièrement faible dans le territoire d'action de la Ressourcerie le Carré, d'autre part, la zone de Mouscron-Comines se caractérise par un revenu moyen très faible (10.720 et 9.777€ par habitant respectivement, INS, 2003) comparé à la moyenne wallonne (11.713€) avec pour conséquence un approvisionnement de faible qualité.

### e. Création ou maintien de l'emploi

Il est évident que la recette générée par la collaboration avec IPALLE est une reconnaissance indéniable du travail fourni par l'économie sociale en matière de plus-value environnementale. Elle ne couvre néanmoins pas tous les frais engendrés par ce travail, notamment inhérents à la collecte dans une zone à caractère rural. A titre de référence, un coût-vérité de collecte a été estimé pour la ville de Namur (zone urbaine) à 91€/T. La création d'emploi (ou la création d'opportunités vers l'emploi) est appuyée par différents cadres législatifs à caractère récurrent ou temporaire. Le recours aux personnes sous statut art. 60 exige également des partenariats équilibrés avec les CPAS, mais ne sont pas gratuits.

Si on raisonne sur un plan purement financier, la contribution financière d'IPALLE (pour l'ensemble des acteurs, soit 14.424€) peut contribuer à :

- l'engagement de 0,68 ETP ouvrier dans le cadre de l'agrément EI (21.000€/an) ou
- la mise en pré-formation de 2,4 personnes sous statut art. 60 (6.000€/an)

Néanmoins, le recours aux outils permanents de soutien de l'emploi de personnes issues d'un public très fragilisé a permis le maintien ou la création d'emploi pour 29 personnes à raison de 25 ETP.

La recette de vente moyenne d'environ 800€/T vendue (y compris DEEE et textile) participe également à l'activité économique de l'ensemble des membres. La Poudrière dispose d'un revenu supplémentaire issu de son activité de transfert de DEEE non réutilisables vers RECUPEL.

## f. Visibilité du projet et population touchée par celui-ci

En décembre 2005, IPALLE annonçait l'intention de renforcer les équipes des PAC par des « hôtesse de tri », qui pourront notamment informer le public du dispositif d'ES. Les membres proposent une formation-information sous forme de visite ou via une intervention lors de la formation chez IPALLE.

- Des hôtesse ont été formées en mai 2006 pour animer un programme de communication de 3 semaines dans les PAC.
- En septembre 2006, IPALLE a lancé une campagne de sensibilisation audiovisuelle « recyclons-nous » – diffusion sur No Télé en boucle juste avant le JT pendant 6 mois. Clip (commenté par Fred et Jamy) qui cible la collaboration en cours et le cycle des produits apportés au PAC, au cas ou ceux-ci ont un potentiel de réutilisation.

Sur trois trimestres, quelques 1.327 ménages ont été touchés par le service des opérateurs d'économie sociale. 70% d'entre eux ont bénéficié d'un enlèvement à domicile. En termes de visibilité, les EES n'ont pas détecté de modifications significatives dans les demandes d'enlèvement suite aux campagnes de sensibilisation menées par IPALLE. Le groupe suggère une politique de communication plus participative, constructive et récurrente.

## Collecte sélective non écrémante : la Ressourcerie Namuroise

### a. Genèse

La Ressourcerie Namuroise est la fille d'un projet novateur mené à Eupen depuis 2001, enrichi des expériences françaises et québécoises. Le centre de tri RYCL propose une collecte sélective non écrémante pour une population d'environ 87.000 habitants. En vitesse de croisière, ce projet collecte annuellement quelque 1.200 tonnes de matériel, soit près de 15kg/hab. Les performances environnementales sont de 11% de réutilisation, 66% de recyclage et 21% de mise en CET.



RYCL est rétribuée par des communes rurales ou semi-urbaines à raison d'environ 170€/T collectée.

Les liens entre les entreprises d'économie sociale ont été privilégiés. Ce dispositif est également reconnu CTR par RECUEP et reçoit une rétribution pour les DEEE collectés et regroupés (101€/T).

## b. Activité opérationnelle

La Ressourcerie Namuroise, asbl constituée d'un consortium d'entreprises d'économie sociale, propose un service environnemental « à la carte » pour la population de Namur : la collecte des encombrants sur appel téléphonique. Le service est rétribué par la Ville de Namur.

Le service proposé est payant pour la Ville de Namur et constitue un prolongement des outils existants, développés par l'intercommunale. L'activité de collecte d'encombrants est une réponse à un double besoin, celui des autorités locales, en charge de la propreté publique, et celui des citoyens, face à une réponse qu'ils estiment non satisfaisante. L'activité de vente fait partie intégrante du service environnemental et participe à sa viabilité.

Il ressemble au dispositif RCYCL par la non sélectivité de la collecte, mais se propose d'aller plus loin dans la formalisation des liens entre partenaires et poursuit son activité jusqu'à la vente de seconde main.

Au delà de ce service de collecte, visible par la population, La Ressourcerie se charge de trouver pour les flux entrants la meilleure option de traitement, à savoir la réutilisation en priorité. Elle fait appel aux compétences professionnelles de ses partenaires et prend en charge l'organisation des liens entre ceux-ci en étant présente sur un site industriel dont elle gère l'activité centrale, à savoir la collecte et le tri-démantèlement.

### L'activité de manière opérationnelle :

- Collecte des encombrants sur appel téléphonique chez l'habitant.
- Rassemblement sur un site central et tri
- Organiser de manière cohérente les circuits de commercialisation des différentes gammes de produits en fonction de leur valeur ajoutée.

Concrètement, « l'esprit ressourcerie » développé à Namur privilégie dans l'ordre : la réutilisation de biens et produits en l'état ou réparés, et/ou la réutilisation de pièces et composants, et/ou la transformation de ces biens et produits. D'un point de vue économique, le choix délibéré de ces priorités génère une activité source de revenus et porteuse de valeur ajoutée.

Cette activité économique est accompagnée d'un souci de sensibilisation du personnel et/ou de la clientèle à l'environnement et vise notamment à garantir l'emploi ou la mise au travail de demandeurs d'emploi inoccupés, peu ou moyennement qualifiés, exclus des circuits traditionnels de l'emploi ou particulièrement difficiles à placer.

### c. Le projet design et relookage

Ce projet considère la création de meubles à partir de rebuts comme une réponse élégante et inventive au gaspillage. Il ne s'agit donc pas de restaurer des meubles ou de réparer des bibelots mais bien de les transformer, de leur ajouter des éléments originaux, de les décomposer pour en recomposer d'autres, bref, de leur donner une nouvelle vie ! En retour, la création du « beau », sa vente et le « succès » est facteur de motivation pour les travailleurs.



Cet ancien meuble a trouvé une nouvelle vie. Il a été transformé et relooké grâce au projet design et relookage.

### *Un nouveau concept à Namur*

De mars à fin 2006, un nouveau concept a été testé sur 350m<sup>2</sup> : un «Atelier Récup» a vu le jour. L'atelier devant être à la fois lieu de regroupement de toutes matières et objets nécessaires à la création et mettant l'outillage adéquat à disposition.

#### *Plusieurs idées et objectifs ont été testés :*

- Objectif de production
- Sensibilisation par la culture
- Sensibilisation par l'action et la formation
- Commercialisation

## **d. Premiers résultats et évaluation après un an d'activité**

### *1. Généralités*

La RN a débuté sous forme d'asbl, reconnue entreprise d'insertion fédérale, qui lui a permis de bénéficier des mesures SINE et art. 60. Le travail a débuté sur un site mis à disposition par la Ville de Namur. La collecte était entièrement sous-traitée à Retrival, le démantèlement à Handipar et une partie de la vente au Petits Riens.

Une internalisation de la collecte est intervenue en septembre 06, pour des raisons de rentabilité. La sous-traitance logistique exercée par Retrival s'est donc arrêtée. De même, pour des raisons tant financières que stratégiques, la mise en filière a été progressivement confiées au BEP. Retrival a néanmoins conservé la filière de traitement du bois.

La convention de dépôt-vente signée avec les Petits Riens a été dénoncée fin 2006, la vente dans la surface des Petits Riens ne convenant pas aux objectifs de la RN. Une surface de vente propre à la RN a été préférée, une implantation a été trouvée et est en cours de rénovation. Le magasin devrait ouvrir ses portes en 2008.

Les autres acteurs : Handipar, L'outil et NSS-technique ont maintenu leurs conventions avec la RN. La vente des vélos et d'électroménagers reconditionnés par les soins de L'Outil et de NSS-Technique se réalisera dans la nouvelle surface.

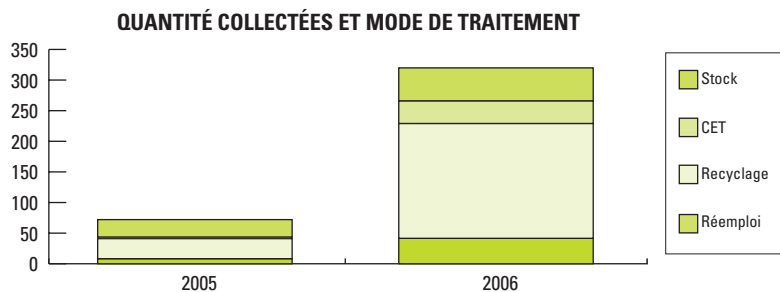
Pour assurer sa professionnalisation la RN devait rapidement modifier son statut vers une coopérative et bénéficier du cadre de l'insertion. En avril 2007, le nouveau statut de coopérative a été publié au MB et une demande d'agrément « entreprise d'insertion » introduite. Ceci permettra à l'équipe d'exécution de se diversifier: ouvriers en insertion, articles 60, avec possibilité d'engagement en insertion et de personnes Handipar.

## 2. Performances environnementales et de service au citoyen

La finalité de la ressourcerie est d'apporter une solution innovante à la gestion actuelle des produits en fin de vie, décrits comme encombrants, mais encore valorisables. Le service de collecte, visible pour la population namuroise en est le premier maillon.

En 2005, soit à partir du 3 octobre, 327 clients ont fait appel aux services de la ressourcerie, représentant 72T collectées (prévisions de 150T). En 2006, 1.326 demandes de collecte d'encombrants à domicile ont été traitées et une moyenne de 237kg a été collectée chez chacun d'eux. Le total collecté s'élève à 320 tonnes, dont 9 tonnes dans le cadre d'un service enlèvement DEEE pour un distributeur électro (457T attendues).

Les performances environnementales se mesurent en temps réel par différents modes de traçabilité. Ce suivi soigneux permet d'évaluer l'activité à chaque instant. En 2006, la photographie est la suivante en termes de performances environnementales.



Graphique 9 : Evolution des quantités collectées et du mode de traitement

En valeurs relatives, les performances varient peu d'une année à l'autre, sauf pour le stockage. Notons que 2007 sera charnière en cette matière, une surface de vente en propre à la ressourcerie sera ouverte et évacuera le stock actuellement engrangé.

Les pourcentages atteints sont conformes aux prévisions, avec une surprise positive en termes de réemploi, qui atteint une valeur de 15%, ceci est supérieur aux 10% prévus par l'étude.

### *3. Évolution de l'emploi*

Fin 2006, la photographie « emploi » du projet est encourageante : une cinquantaine de personnes travaillent pour ce projet ce qui correspond à un équivalent de 18,5 temps plein, tous statuts confondus.

### *4. Analyse économique*

Une projection sur l'année 2008 permet de se faire une idée du coût de la gestion des encombrants. Le seuil de viabilité est de plus de 1.500T collectées, la zone est urbaine et certains coûts non monétaires sont à charge des pouvoirs publics. Un métier annexe de sous-traitance doit apporter des recettes supplémentaires. L'entreprise est agréée EI et compte 11 ETP, dont 7 DEDP. A cela s'ajoutent les emplois indirects des partenaires.

### *5. Visibilité*

Le succès d'une entreprise est également déterminée par sa visibilité. Celle-ci au-delà du service à la population, se décline surtout via sa facette design « ravik ».

### *6. Conclusion*

La Ressourcerie Namuroise a effectué un travail de recherche et développement sur de nouveaux créneaux, l'ouverture de nouvelles voies, la prise de risques dans un secteur difficile. Ce projet, novateur par sa forme, ne bénéficie pas de cadre d'aide financière récurrent, mais il pourrait ouvrir une voie intéressante non encore explorée en matière de gestion collective d'encombrants et de prévention. Un des défis majeurs du projet est de prouver la viabilité de ce nouveau dispositif, pouvant servir de référence pour d'autres projets en Wallonie.

## Conclusion et perspectives

### a. Plus-value environnementale

Dans chacun des projets, 80% des encombrants récoltés sont revalorisés, par le réemploi et le recyclage matière, mais leur principal avantage par rapport au broyage est de maintenir les possibilités de réemploi.

Sur base des projets RCYCL et de la Ressourcerie Namuroise, la moyenne de valorisation atteinte oscille entre 8 et 18%. Sur base de la fourchette des extrêmes, si tout le territoire wallon était couvert, on pourrait réemployer entre 5.122 et 11.527T.

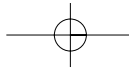
Dans le cas d'une collecte sélective, on peut raisonner sur les chiffres du projet IPALLE. On peut considérer que les membres ont sillonné le territoire de manière à couvrir leurs objectifs de viabilité, une activité non rémunérée mais performante pourrait collecter 1,7 kg/hab. En supposant un taux de réemploi de 77%, les quantités réutilisées plafonneraient à 4.000T.

En Flandre, la totalité de la région est couverte par un réseau prestant une collecte sélective et bien rémunérée. Cette rémunération permet de dépasser un objectif de survie : en 2004, les chiffres étaient de 3,73kg d'encombrants (sans DEEE) collectés par habitant, avec 86% de taux de réutilisation. Sur la même base, on pourrait valoriser 10.140T en Wallonie.

### b. Plus-value sociale : création de travail

En ce qui concerne la qualité des postes créés dans le cadre de ces projets, deux discours se télescopent : celui qui évalue l'emploi sur base financière et un discours plus nuancé, qui tente d'y intégrer le facteur de qualité de vie et le coût évité sur d'autres matières transversales.

Les entreprises d'économie sociale utilisent différents cadres réglementaires mis en place par les pouvoirs publics pour accomplir leur travail social.



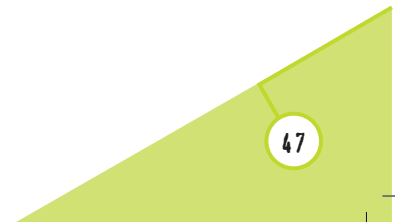
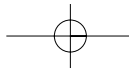
### c. Plus-value sociétale : service individualisé à la population

Collecter à la source l'ensemble des objets encombrants d'un ménage pour le revaloriser dépasse le cadre strict de l'utilité environnementale et est facteur de cohésion sociale. Le service de proximité et personnalisé que peuvent offrir les entreprises d'économie sociale à la population constitue un bénéfice, moins évaluable celui-là.

### d. Création de chiffre d'affaires : la vente et une rémunération équitable du service

La vente des produits de seconde main produit en moyenne 800€/T, prouvant que les 10% de produits réutilisables sont créateurs de valeur économique, mais ne suffisent pas à pérenniser les activités. Les autres plus-values, dont certaines sont difficilement objectives sont mises en balance pour évaluer leur coût.

Avec les futurs porteurs de projets, RESSOURCES fait un rêve : des plates-formes de réutilisation professionnelles et durables aux quatre coins de la Wallonie et Bruxelles, s'appuyant sur des clients motivés et satisfaits. Un grand public utilisant de manière multimodale les outils lui permettant de maximiser la réutilisation de ses objets. Des prestataires de service environnementaux générateurs de plus-value, dégagant des bénéfices réinvestis dans l'offre accrue d'opportunités de travail pour les uns, une formation pour les autres, une occupation valorisante pour d'autres encore... et une valorisation plus glorieuse de ces objets qui nous accompagnent.





LES CONTACTS ET PARTENAIRES...

# L'ACTION D'INTERFACE

## 5.1 AVEC LE SECTEUR PUBLIC

### L'agrément des « entreprises actives dans le réemploi »

Pour encourager le développement des entreprises d'économie sociale, celles-ci doivent être clairement identifiées. Les agréments « Entreprise de Formation par le Travail » (EFT) et « Entreprise d'Insertion » (EI) y contribuent déjà largement, mais ne sont pas suffisants. En effet, l'économie sociale ne se réduit pas à l'insertion. Dès lors, les entreprises d'économie sociale de la récupération et du recyclage doivent être clairement identifiées dans un agrément spécifique.

Ce dernier est indispensable non seulement pour faciliter les partenariats avec les entreprises privées et les pouvoirs publics, mais aussi pour intégrer le secteur de manière transversale dans les mesures régionales et fédérales comme la TVA réduite ou un futur subside à la tonne de matière « réemployée ».

En Flandre, les Kringloopcentra peuvent bénéficier de la mesure via leur reconnaissance dans le VLAREA. En Région de Bruxelles-Capitale, la réutilisation constitue un des principaux piliers du plan de prévention des déchets pour 2003-2007. A ce titre, un arrêté d'agrément a été signé en mars 2004 par le Gouvernement bruxellois. On constate donc des inégalités flagrantes entre la Wallonie et les deux autres Régions pour des mesures fédérales qui devraient être effectives sur l'ensemble du royaume.

RESSOURCES souhaite ni plus ni moins une harmonisation des avantages et propose dès lors au Gouvernement wallon d'adopter un arrêté d'agrément et de financement du secteur.

## 5.2 AVEC LES VILLES, COMMUNES ET INTERCOMMUNALES

RESSOURCES est en contact régulier avec les intercommunales. Outre les contacts directs des entreprises membres avec leur intercommunale locale, la coupole est intervenue de manière plus intense sur deux dossiers.

Le premier concerne la structuration des acteurs locaux de collecte dans la zone gérée par l'intercommunale IPALLE en vue d'un meilleur service de collecte des encombrants sur appel téléphonique. Le deuxième dossier concerne les contacts établis avec le Bureau économique de la Province (BEP) et la Ville de Namur pour le lancement de la Ressourcerie Namuroise (voir dossier détaillé dans le chapitre précédent).

Dans une perspective de simplification des contacts entre opérateurs et administrations, un projet pilote de concentration de l'information a été mené avec la Ville de Namur et les trois grands collecteurs textile (Terre, Oxfam, Petits Riens) : une coordination de collecte textile namuroise a ainsi vu le jour, jouant un rôle d'interface et simplifiant les contacts entre les parties. Cette expérience ayant été évaluée comme positive, nous projetons maintenant de l'étendre à d'autres grandes communes wallonnes.

### 5.3 AVEC LE SECTEUR ASSOCIATIF

Les contacts entre RESSOURCES et le secteur associatif sont permanents. Nous épingleons le rapprochement avec le CRIOC et le réseau Eco-consommation, et avec Espace Environnement. Ces collaborations permettent d'atteindre le grand public et de le sensibiliser à la notion de réemploi. De nombreux contacts sont également entretenus avec d'autres structures coupoles généralistes de l'économie sociale et agences conseil de l'économie sociale comme SAW-B, Syneco, AGES, FEBISP.

L'équipe développe également tout contact permettant de relayer les avancées les plus significatives dans son secteur d'activité : l'environnement. Le réseau maintient des liens avec les coupoles « sœurs » en Belgique et à l'étranger.

- Le Réseau flamand des Kringloopcentra (KVK)
- Le Réseau français des Recycleries et Ressourceries
- Le groupe français ENVIE, dans le secteur de la réparation garantie des électroménagers.
- SAW-B

RESSOURCES est également représenté et actif dans un réseau de couples d'économie sociale du recyclage au niveau européen : le réseau RREUSE. Le travail du réseau et de ses membres a donné les résultats suivants :

- Remise d'avis et lobby dans le processus de rédaction des directives concernant les obligations de reprise DEEE et législation concernant les produits dangereux ;
- Remise d'avis et lobby concernant la thématique générale de gestion des déchets, avec proposition d'une définition opérationnelle de la réutilisation ;
- Les problématiques liées à la TVA ;
- Structuration progressive du secteur informatique ;
- Prises de contacts et structuration du secteur du compostage ;
- Travail sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au niveau de nos membres et collaboration avec l'Espagne et l'Autriche pour des outils de travail.

POUR ÊTRE BIEN VU...



# LES ACTIONS DE COMMUNICATION

## 6.1 LA COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES

Soucieux d'impliquer les entreprises d'économie sociale membres de son réseau, RESSOURCES a décidé de privilégier les actions de communication où une place centrale est donnée à ces opérateurs.

Dans le but d'assurer une plus grande visibilité du secteur, la coupole a coordonné :

- des participations à des événements extérieurs au réseau
- l'organisation d'événements s'appuyant sur le témoignage ou la mise en valeur d'expériences des membres
- l'invitation de partenaires ou autres acteurs à visiter les membres de notre réseau.

En matière de communication interne, RESSOURCES favorise l'échange d'expériences et le professionnalisme en créant des contacts réguliers entre les membres. On retiendra :

- les visites internes au réseau dans le but de mettre en avant les bonnes pratiques
- les réunions de filières
- le recours systématique à la communication dans les projets qui en ont besoin.

## 6.2 LES PUBLICATIONS

Dans la poursuite de la logique de communication réamorcée début 2003, les outils de promotion écrits du secteur ont été édités de manière régulière par RESSOURCES.



*Le RESSOURCES Magazine, reflet du dynamisme et de l'inventivité du secteur*

### RESSOURCES Magazine

Outil de promotion du secteur édité à 1.300 exemplaires et destiné aux professionnels de l'environnement des secteurs publics, privés et de l'économie sociale. Ce trimestriel de douze pages est publié en quadrichromie et envoyé à 830 abonnés. Reflet du dynamisme et de l'inventivité omniprésents dans le secteur du réemploi et du recyclage, ses différentes rubriques présentent la réalité quotidienne et les perspectives des entreprises d'économie sociale membres du réseau.

### RESSOURCES Infos

Cette feuille de liaison et d'information mensuelle destinée aux membres de RESSOURCES fournit des données pratiques en termes d'opportunités, de suivi des grands dossiers du réseau, d'évolution des filières et des projets fédérateurs, d'agenda, de tuyaux pratiques et d'événements organisés par le réseau et/ou ses membres.

### Autres publications

- Outils de promotion accompagnant la campagne "Le réemploi, c'est bien vu"
- Outils d'information, créés entre autres avec le Réseau Eco-Consommation
- Outils destinés à la promotion d'expériences dans le cadre du projet Managens/Valeurs Ajoutées

## 6.3 LES ÉVÉNEMENTS

Déjà mentionnés plus haut, ceux-ci ont particulièrement bien contribué à la notoriété de RESSOURCES et à son image de réseau dynamique, professionnel et de référence.

Outre les événements auxquels les représentants de l'équipe ont assisté, différentes manifestations ont été directement organisées par le réseau. L'organisation de ces événements s'est naturellement accompagnée des actions préparatoires de communication nécessaires à leur bon déroulement.

### Colloque sur la gestion des encombrants

RESSOURCES a organisé en 2006 un colloque consacré à la gestion globale des encombrants avec l'économie sociale et à la présentation de projets de « plates-formes de réemploi intégrées ». Le public ciblé pour cette conférence était les communes, les intercommunales, les pouvoirs publics et les partenaires privés, actuels et potentiels. Le colloque a été un succès pour RESSOURCES et ses membres. Plus de 100 personnes étaient présentes, dont près de 30 communes.

### Le Week-End du réemploi 2005 et 2007

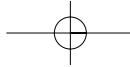
L'objectif de l'événement est de s'adresser au grand public en Wallonie et à Bruxelles, avec un accent particulier pour la cible féminine. Pour ces 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> éditions, de nombreuses animations, visites de sites, ateliers, expositions et autres manifestations étaient au programme en Wallonie et à Bruxelles. Ce fut l'occasion pour le grand public de se rendre compte de l'utilité de réutiliser des objets de tous les jours.

Fort de son partenariat avec le Réseau Eco-consommation (REC) en 2005, RESSOURCES s'y est à nouveau associé en 2007, ainsi qu'à Coren, organisme de sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire.

Initiateur de la campagne, RESSOURCES était le coordinateur principal de la campagne : développement de la promotion avec l'agence de communication Expansion, coordination de la communication avec les membres participants, gestion des relations presses, édition et diffusion des outils de communication et conseil aux différents partenaires. Les membres participants étaient en charge de leur propre événement et des relations avec la presse locale.

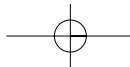
Le Week-End du Réemploi fut une réussite en 2005 et 2007 avec plus de 4.600 visiteurs, 80 articles dans la presse, 5.000 visiteurs sur nos sites Internet et l'évaluation positive de pratiquement tous les membres du réseau qui y ont participé.





Affiches de la campagne de pub  
"2ème vie"

COMMUNICATION





AINSI, À L'AVENIR...



## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'année 2007 entamée dans la nouvelle structure de RESSOURCES s'est appuyée sur les nombreuses capitalisations des années précédentes mais aussi et surtout a déployé de nouvelles idées grâce entre autres à la volonté de renforcer le service aux membres, de développer de nouvelles niches pour l'économie sociale et de travailler sur des taux de valorisation et de recyclage plus élevés.

Plus que jamais, RESSOURCES s'affiche comme le relais pour ses membres en termes de développement, de fiabilité, d'extension d'activité.

Au travers des différentes actions menées entre 2005 et 2007, force est de constater que le secteur de l'économie sociale active sur le réemploi et le recyclage est conscient de son rôle et des opportunités qui s'offrent à lui : évolution des marchés publics, reconnaissance accrue du secteur, possibilités de partenariats, nouveaux développements géographiques, ...

Par ailleurs, RESSOURCES entend mener à bien la labellisation des structures travaillant sur la réutilisation pour situer notre secteur dans le quotidien des consommateurs. Nous travaillerons également à l'identification de structures émergentes pour les amener dans des conditions idéales de réussite (aide juridique, étude de faisabilité, positionnement géographique et dans les filières, ...).

La nouvelle dimension de RESSOURCES sera certainement orientée vers l'entrepreneuriat pour les prochaines années. Le défi : arriver à travailler plus et mieux.



CHAQUE MEMBRE EST UNIQUE



# MEMBRES DE RESSOURCES

## Liste des membres

<b>AID Tubize</b>	Boulevard G. Deryck 78 bis	1480 Tubize
<b>APAC</b>	Rue Joseph Wauters 25	6230 Pont-à-Celles
<b>Armée du Salut</b>	Boulevard d'Ypres 24	1000 Bruxelles
<b>Atelier TIC Tanneurs</b>	Rue des tanneurs 58-62	1000 Bruxelles
<b>AURÉLie</b>	Rue des Naiveux 64	4040 Herstal
<b>Benelux Afro Center</b>	Place de la Gare 1 Bte 2	1082 Berchem Sainte Agathe
<b>BISA</b>	Rotenbergplatz 19	4700 Eupen
<b>Caritas Gruppe Alter</b>	Wiesenbacher Weg 6	4780 Sankt-Vith
<b>CF2m</b>	Rue des Palais 153	1030 Schaerbeek
<b>Convivial</b>	Rue du Charroi 33-35	1190 Forest
<b>Cour des Miracles</b>	Rue Octave Bataille 192	7971 Basècles
<b>Croisade Pauvreté</b>	Chaussée de Perwez 251	5002 Saint-Servais
<b>De Bouche à Oreille</b>	Verte Voie 13	4890 Thimister
<b>Droit et Devoir</b>	Rue du Fish Club 6	7000 Mons
<b>Electro-secours</b>	Rue de Roubaix 56/58	7700 Mouscron
<b>Emmaüs</b>	Rue Léopold III 1	7011 Ghlin
<b>Enfants Oubliés</b>	Rue Maréchal Foch 21	4400 Flemalle
<b>ENTRA</b>	Rue du Tilloi 11	6220 Heppignies
<b>Entreprise d'Économie Solidaire</b>	Chaussée de Lille 38	7500 Tournai
<b>Fédération Espoir d'Afrique</b>	Boulevard de l'Abattoir 27-28	1000 Bruxelles
<b>Filbois</b>	Quai d'Ougnée 14	4102 Ougrée

MEMBRES

**FLORECO**  
**FOBAGRA**  
**FORMAREC**  
**GIGA Services – Ecotop**  
**Handipar**  
**Horizons Nouveaux**  
**L'Églantier – Fol'Fouille**  
**L'Essor**  
**L'Outil**  
**La Fourmilière**  
**La Poudrière**  
**Le 210 – L'Entrep'Eau**  
**Le Bric**  
**Le Carré**  
**Le Futur Simple**  
**Le petit liège**  
**Le Plein Air**  
**Les Petits Riens**  
**Magasins du Monde – Oxfam**  
**NSS Technique**  
**Oxfam Solidarité**  
**R.App.El.**  
**RCYCL**  
**RecMa**  
**Ressourcerie Namuroise**

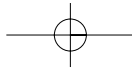
Rue Saint Médard 4  
 Rue d'alost 7  
 Route de Wallonie 1  
 Rue du Rabiseau 6  
 Rue Piret-Pauchet 73  
 Rue Philomène 72  
 Avenue Alphonse Allard 80  
 Avenue de Ragnies 2  
 Place Chapelle 9  
 Rue Albert Marichal 7  
 Rue de la Poudrière 60  
 Route de La Roche 31b  
 Rue Georges Willame 6/9  
 Rue Eugène Dupont 40-42  
 Beauplateau 1  
 Chemin du Meunier 7  
 Avenue du Coq 84  
 Rue Américaine 101  
 Rue Provinciale 285  
 Rue de Gembloux 500  
 Rue des Quatre Vents 60  
 Rue du bonvoisin 2  
 Rue Mitoyenne 916  
 Rue de la forêt 153  
 Rue Piret Pauchet 73

1370 Jodoigne  
 1000 Bruxelles  
 7011 Ghlin  
 6220 Fleurus  
 5000 Namur  
 1030 Schaerbeek  
 1420 Braine l'Alleud  
 6530 Thuin  
 5002 Saint-Servais  
 5575 Gedinne  
 1000 Bruxelles  
 6600 Bastogne  
 1400 Nivelles  
 7860 Lessines  
 6680 Saint-Ode  
 4831 Limbourg  
 7012 Jemappes  
 1050 Ixelles  
 1301 Bierges  
 5002 Saint-Servais  
 1180 Molenbeek-Saint-Jean  
 1480 Oisquercq  
 4710 Herbesthal  
 4100 Seraing  
 5000 Namur

<b>Retrimeuse</b>	Quai d'Ougnée 14	4102	Seraing
<b>Retrival</b>	Rue de l'usine 1	6100	Couillet
<b>Revert</b>	Rue Laoureux 28	4800	Verviers
<b>S.I.T.E.Lux</b>	Parc Industriel 1	6870	Saint-Hubert
<b>Self-Reliance</b>	Rue Haut Vent 34	5070	Fosses-La-Ville
<b>So.F.I.E.</b>	Chaussée verte 25/3	4460	Grâce-Hollogne
<b>Solidarité Aubange</b>	Rue Lang 68	6791	Athus
<b>Terre</b>	4 <sup>ème</sup> Avenue 45	4040	Herstal
<b>Trans'Form</b>	Rue des émailleries 12	6041	Gosselies
<b>Val du Geer</b>	Rue de la Grotte 8	4690	Bassenge
<b>Village N°1</b>	Rue Sart Moulin 1	1421	Ophain
<b>Village N°3</b>	Parc Industriel 33	5590	Achêne
<b><i>Cres – Incubecs</i></b>	Place André Nouille 13	7880	Flobecq
<b><i>Ecomons</i></b>	Avenue du Coq 84	7012	Jemappes
<b><i>Institut Eco-Conseil</i></b>	Boulevard de Merckem 7	5000	Namur
<b><i>Réseau des jardins et des fermes solidaires</i></b>	Rue Beeckman 26	4000	Liège
<b><i>SAW-B</i></b>	Rue Monceau-Fontaine 42/6	6031	Monceau-sur-Sambre
<b><i>Syneco</i></b>	Avenue Livingstone 6	1000	Bruxelles

*En italique : les membres de soutien*

*Plus de détails sur les membres, voir [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)*



# VOS NOTES

Handwriting practice area consisting of 15 horizontal dotted lines. A solid green line starts at the beginning of the first dotted line, extends horizontally to the right, then diagonally upwards to the right, and finally horizontally to the right, ending at the end of the first dotted line.

